

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 19
présents : 17
votants : 17
Pour : 17

OBJET

Tarifs Transport scolaire

L'an deux mille vingt six le 28 mai

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Aurélien JEANTEAU, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

PRESENTS : MM JEANTEAU, PRINSAUD, DESMOULINS, DUSSAC, VEYRIRAS, WOITTER, FAURIE, PERRIN, CHAMPALOUX, Mmes DUBREUIL, DUBREIL, BARDOUX, KEBAILI, BREUIL, FAILLAT, ROY, ANDRES

ABSENTS : M. NEUVILLARD, Mme PRADOT

Mme BARDOUX a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le service de transports scolaires du conseil régional a demandé à la commune le taux des participations sur les tarifs de transport scolaire pour la rentrée 2026 impérativement pour le 15 mai 2026.

Les délais donnés étant trop courts, Monsieur le Maire, après avis de la commission des finances a demandé le maintien de la participation financière à hauteur de celle de l'an dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de maintenir sa participation à hauteur de :

DEMI-PENSIONNAIRES PRIMAIRES

TARIFS REGION 2026				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC (montant de la participation de l'A02)
TRANCHE	EN € TTC	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)	
1	30,60 €	21,42 €	15,30 €	
2	58.20 €	40.74 €	29.10 €	
3	91.80 €	64.26 €	45.90 €	30 €
4	130.20 €	91.14 €	65,10 €	30 €
5	171.30 €	119.91 €	85.65 €	30 €
NAD	223.50 €	156.45 €	111.75 €	115 €
NAVETTE RPI	30,60 €	21,42 €	15,30 €	
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	91.80 €			

DEMI-PENSIONNAIRES SECONDAIRES

TARIFS REGION 2026				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC (montant de la participation de l'A02)
TRANCHE	EN € TTC	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)	
1	30,60 €	21,42 €	15,30 €	
2	58.20 €	40.74 €	29.10 €	
3	91.80 €	64.26 €	45.90 €	30 €
4	130.20 €	91.14 €	65.10 €	30 €
5	171.30 €	119.91 €	85.65 €	30 €
NAD	223.50 €	156.45 €	111.75 €	115 €
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	91.80 €			

INTERNES SECONDAIRES

TARIFS REGION 2026				MODULATION DU PARTENAIRE A02 EN € TTC (montant de la participation de l'A02)
TRANCHE	TARIFS REGION	FRATRIES -30 % (3ème enfant)	FRATRIES - 50% (4ème enfant et +)	
1	24,60 €	17.22 €	12,30 €	
2	44.40 €	31.08 €	22.20 €	
3	72.00 €	50.40 €	36.00 €	
4	107.10 €	74.97 €	53.55 €	
5	137.70 €	96.39 €	68.85 €	
NAD	171.30 €	119.91 €	85.65 €	
FAMILLE D'ACCUEIL (T3)	72.00 €			
TARIF après les vacances de printemps	24,00 €			

- Autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec la Région
- Indique que les tarifs pour les années 2027 et 2028 sont étudiés ultérieurement et feront l'objet d'une nouvelle délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme : En Mairie le 29 mai 2026
Le Maire
Aurélien JEANTEAU

